

## Présentation succincte du système forestier en Algérie

Baghdad MAACHOU\*

**E**n Algérie, 90 % des forêts sont des propriétés domaniales ou communales. L'Office national des travaux forestiers contrairement à l'ONF effectue des travaux de reboisement et d'exploitation. Il est se-

condé par des entreprises à caractère départemental. Ce sont des entreprises de mise en valeur de la forêt. Avec la nationalisation, les exploitants forestiers privés se retrouvent très minoritaires. Mais une volonté du ministère est de relancer l'initiative privée.

Au niveau recherche, l'Algérie s'est dotée d'un Institut national de

la recherche forestière. Une politique de formation conduite par le ministère de l'Agriculture s'attache à renforcer le potentiel de cadres ingénieurs, techniciens, agents de maîtrise. Un projet de loi est en cours de discussion au Parlement, projet débouchant sur la création de 3 000 emplois en forêt (programme jeune). Les communes sont de plus en plus responsables dans ces programmes de création d'emploi et de lutte contre l'incendie.

Pour la première et la seconde transformation, l'Algérie mène une expérience intéressante de valorisation de ses essences. Pour le pin d'Alep (1 million d'hectares), trois usines de fabrication de panneaux à particules ont été créées. Expérience qui pourrait intéresser la France au plus haut point.

B. M.

\*Institut national de la recherche forestière.  
Station de Tlemcen, BP 88, Mansourah-Tlemcen, 13001 (Algérie).

# Synthèse

**A**près des débats cornéliens pour dégager l'idée principale je vais vous présenter deux constats, une idée, cinq moyens et leurs conséquences.

### Deux constats

— On intéressera les propriétaires de forêt uniquement si la forêt leur rapporte quelque chose. Or il y a une ressource forestière importante qui n'est pas mobilisée, principalement en forêt privée : cela représente plus de 70 % des forêts des pays du nord de la Méditerranée, c'est-à-dire du Portugal à l'Italie en passant par l'Espagne et la France.

— Il existe en aval un marché qui est potentiel pour des produits nobles et qui est immédiat pour la trituration en particulier pour la papeterie.

A partir de ces deux constats l'idée proposée est de créer plusieurs emplois très rapidement pour la mobilisation des bois en forêt privée.

### Cinq moyens

— Il faut débloquer des fonds publics qui s'investiront dans ces créations d'emplois pour une durée d'un an en sachant qu'ils s'autofinanceront ensuite par la mobilisation des bois.

— Nous devons programmer un voyage en Algérie pour voir de près comment les Algériens réalisent dès à présent la valorisation du pin d'Alep et du cèdre.

— Il faut entreprendre une campagne de promotion des produits nobles de notre forêt méditerranéenne en particulier le pin d'Alep, le cèdre et le mélèze.

— Il faut concevoir une formation adaptée à tous les niveaux de la filière-bois : si nous mobilisons davantage grâce à ces nouveaux emplois, il faut une formation adaptée pour ces emplois ainsi que pour ceux qui en découleront au niveau de la première et la seconde transformation.

— Si nous voulons protéger ces forêts il faut les débroussailler. Il faut donc inciter les propriétaires privés à effectuer les débroussaillements : proposition d'une déduction fiscale.

En conséquence, il pourrait se créer vraiment de nouvelles entreprises dans la filière-bois avec à la clé plusieurs créations d'emplois notamment dans les communes comme il en existe déjà dans des expériences que nous avons étudié (exemple de Cassis). Dans les zones difficiles cela permettrait de sauvegarder des emplois d'agriculteurs et d'éleveurs par une approche de l'emploi pluriactif.

Michel DELENNE